



AERO-CLUB
Anancy Haute-Savoie
Anancy-Meythet
60 rue de l'Aérodrome
Tél : 04 50 22 04 25 Fax : 04 50 22 70 81

LA FEUILLE VOLANTE

Organe bimestriel d'information de l'AERO-CLUB Anancy Haute-Savoie
74960 MEYTHET

2004 N°41

MARS-AVRIL

LE MOT DU PRESIDENT

Chères amies pilotes, chers amis pilotes

Ce mot commence avec une pensée affectée pour mon ami Serge Beconcini, sérieusement blessé lors du crash le 25 mars dernier sur le Salève. Je lui souhaite un bon rétablissement et un retour rapide à l'aviation. Je pense aussi souvent à ceux qui n'ont pas eu la chance de s'en tirer. Notre activité aérienne est ainsi : tout comme en montagne, le destin peut nous frapper aveuglément un jour, malgré toute l'expérience des années et toute la prudence que l'on peut avoir.

Dans la rubrique des mauvais moments, vous avez dû apprendre que le D119 XR avait fait une atterrissage dur à Gap début avril : l'aile droite a été endommagée (longeron et nervures), nécessitant un désentoilage complet. Les travaux, couverts par notre assureur, seront effectués localement par un atelier agréé. Le montant de la réparation s'élève à 15000 Euros sur lesquels ils faut déduire la franchise de 1500 Euros. Le XR devrait revoler vers la mi-juin.

Si ce genre d'accident peut arriver à tout le monde, je me dois de relancer un appel à la prudence. De plus, le premier trimestre 2004 a été mauvais pour l'activité du Club compte tenu d'une mauvaise météo persistante. Ce fait n'est pas isolé, car la plupart des aéro-clubs en France métropolitaine ont subi le mauvais temps.

Je compte sur vous et les animations qui sont programmées pour les semaines à venir pour relancer notre activité et faire infléchir la courbe dans le bon sens. Le Comité Directeur suit avec attention l'évolution des heures de vol et l'évolution corrélative de notre trésorerie : cette année encore, un bilan et un compte de résultat intermédiaires seront établis au 30 juin pour mieux orienter les décisions de fin d'année, mais c'est bien au beaux jours que le Club « fait » ses heures. Il n'y a pas de mystère à cela et les heures « non volées » sont perdues pour l'année en cours.

Tout porte à croire que l'ambiance du Club sera encore plus attractive dès la réouverture du bar-restaurant. Grâce à l'appui d'Antoine Machado et d'un juriste, un projet de convention de sous-traitance d'exploitation a vu le jour et un appel d'offre public est en cours pour recueillir les candidatures avant le 22 mai. L'examen des dossiers sera mené au plus vite pour que le nouvel exploitant puisse ouvrir pour la saison d'été. Je remercie ardemment les membres bénévoles du Club qui ont participé au nettoyage approfondi (c'était sacrément nécessaire) des locaux du bar-restaurant laissé dans des états de saleté et d'abandon notables.

Le Club a également passé avec succès, ces dernières semaines, un contrôle de l'URSSAF : sur les exercices contrôlés de 2001 à 2003, aucune anomalie n'a été relevée. Bravo à notre cabinet comptable Eurex, mais aussi au travail de nos trésoriers concernés, Pascal Guilbert et Vincent Morel.

Notre Assemblée Générale ordinaire a vu la présence nouvelle et amicale de deux élus locaux de Metz-Tessy et de Meythet. Ce signe de sympathie pour notre association doit se poursuivre par une écoute mutuelle de nos points de vue, et le Comité Directeur s'emploiera à poursuivre sa politique de dialogue déjà engagée depuis plusieurs années avec les élus locaux, les riverains et les autres usagers de l'aérodrome.

Je tiens aussi à remercier vivement Gérard Guillemot, sortant du comité Directeur cette année, qui assura des fonctions de vice-président durant plusieurs années. Ta gentillesse, Gérard, ta modération et ton souci de l'ambiance au Club ont été appréciés de tous ceux qui ont eu à vivre des moments parfois tendus dans ce Club. Nous espérons tous te revoir souvent au Club, malgré tes activités professionnelles bien chargées.

Dominique Garlaschelli remplace donc Gérard comme administrateur, mais Dominique n'est pas nouveau dans l'engagement associatif : le rapprochement avec l'aéro-club du Finistère (Brest), c'est lui et son épouse !

Bons vols à toutes et à tous

Michel AYOUB



LA RUBRIQUE DES HONNEURS.

Bravo aux nouveaux brevetés :

Ont réussi au BB :

GABAY Steve
DANTHEZ Brice

a réussi au PPL :

COLLET Pierrick

INFORMATIONS OFFICIELLES

La METEO

Du 01/03/2004 au 30/04/2004

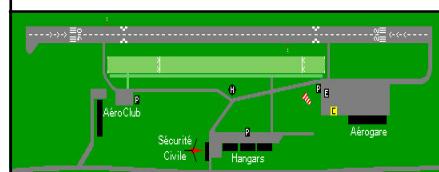
25 jours de beau temps.
23 jours de temps moyen.
13 jours de mauvais temps

Les Heures de Vol

Du 01/03/2004 au 30/04/2004

442 heures de vol cette année contre une moyenne de 472 heures sur les neuf années précédentes soit une **perte de 30 heures**.

Pour l'année 2004 le club totalise **715 heures de vol** soit une **perte de 102 heures** par rapport à la moyenne sur neuf ans.





Les petites astuces de

Serge Beconcini

Pilote IFR et Instructeur Bénévole

Les Nouvelles Zones de Lyon

Depuis le 18 mars 2004 la circulation aérienne de la région de Lyon a été considérablement modifiée. Cette modification concerne les centres de contrôle de Lyon, Genève, Chambéry et Aix en Provence.

Cela a évidemment entraîné une refonte de certaines zones du contrôle de Lyon.

CHAMBERY AIX LES BAINS - LFLB

- Modification TMA 2. - Création TMA 3.

CLERMONT FERRAND AULNAT - LFLC

- Modification du SIV. - Modification TMA 1, 2, 3, 4, 5 et 6. - Création TMA 7, 8, 9 et 10.

LYON SAINT EXUPERY - LFLM

- Modification TMA 1, 4, 6, 8, 9 et 10. - Création TMA 11 et 12.

LTA ALPES - Création des LTA ALPES 1, 2, 3, 4 et 5.

RADIO COMMUNICATION

- **Lyon Infos** : 135.200 MHz (au lieu de 119.250)
 - **ATIS** de Lyon-Saint Exupéry : 126.175 MHz (au lieu de 135.250)

RADIO-NAVIGATION

- Le VOR TDP devient VOR-DME LTP 115.550 coordonnées géographiques inchangées.
 - Le VOR THR devient VOR-DME TIS 109.000 coordonnées géographiques inchangées.

Pour les VFR que nous sommes les deux cartes ci-dessous montrent les zones que l'on traverse quand on vole à une altitude inférieure à 2500 ft (à gauche) et à une altitude inférieure à 4500 ft (à droite).

Cela nous laisse encore largement de quoi naviguer sans interférer dans les zones contrôlées.

Pour les zones de Genève et les transits VFR voir la Feuille Volante 35 de Janvier Février 2003.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Tous les Compte-Rendus des réunions du Conseil d'Administration sont affichés et rangés dans le classeur accessible à tous. Lisez-les !

La **FEUILLE VOLANTE** est l'organe d'expression de tous les membres de l'Aéro-Club.

Ecrivez vos idées et faites les passer à Gérard WINTZ qui se fera un plaisir de les insérer dans le prochain numéro.

Alors à vos plumes !... pour mieux voler

Voici un petit rappel sur les classes C, D, E : Equipement, conditions de pénétration pour les vols VFR et services rendus par les différents contrôles :

	Équipement	Autorisation
Classe C	Radio & Transpondeur A + C	Clairance obligatoire
Classe D	Radio & Transpondeur A + C	Clairance obligatoire
Classe E	Nil	Non obligatoire*

* sauf en VFR spécial dans les CTR et S/CTR de classe E

Classe E	Non rendu	sauf en <u>VFR spécial</u> dans les CTR et S/CTR de classe E : - espacement VFR sp./IFR - info de trafic VFR sp./VFR sp.
Classe D	Rendu	- Information de trafic VFR/IFR - Information de trafic VFR/VFR Plus, en <u>VFR spécial</u> dans les CTR et S/CTR de classe D : - espacement IFR/VFR spécial.
Classe C	Rendu	- Espacement VFR/IFR - Information de trafic VFR/VFR

A l'issue de l'assemblée Générale du 3 avril 2004 le nouveau bureau est le suivant :

Michel Ayoub	Président.
Serge Beconcini	Vice-Président.
Olivier Lizon-Tati	Vice Président.
Vincent Morel	Trésorier.
Gérard Wintz	Secrétaire.
Serge Garda	Responsable Mécanique.
Dominique GARLASCHELLI	Administrateur.
Gilles Favre	Administrateur.
Antoine Machado	Administrateur.

